

tion de cette cérémonie, dit que les pauvres ambassadeurs en conservèrent sur les épaules des marques bleues et noires pendant plusieurs semaines. Quant à ce qu'il pense de la conduite de Henri IV dans cette occasion, voici de quelle manière il l'exprime : « Ne voyez-vous pas comme l'état se soumet à » l'Église; comme le roi, après s'être montré si brave sur le » champ de bataille, se ravale devant les mules du pape; » comme il reçoit gracieusement les gaulades de sa Sainteté » dans les personnes de ses ambassadeurs, lesquels sont » couchés de ventre à bêche comme une paire de maque- » reaux sur le gril, depuis Miserere jusqu'à Vitulos! Encore » si cet excès de bassesse eût suffi pour réconcilier le prince » avec le ciel! mais non, il a fallu encore qu'il jouât le même » jeu avec monseigneur le légat romain, et c'est tout au » plus s'il a obtenu de conserver ses chausses pour recevoir » la sainte gaulade. »

Cette humiliante cérémonie terminée, du Perron et d'Ossat se relevèrent, et le saint-père prononça à haute voix la formule de l'absolution : « Par l'autorité du Dieu tout-puissant, » des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et par » la mienne, qui est au-dessus de toutes les dominations » de la terre, j'absous Henri de Bourbon, roi de France! » Les portes de la basilique s'ouvrirent aussitôt; Clément VIII se retourna vers les deux ambassadeurs, et étendant les bras vers l'église, il ajouta : « A présent que j'ai ouvert les portes » de l'Église à votre maître, faites-le souvenir qu'il doit » éviter de m'obliger à les lui fermer de nouveau. » Le canon du château Saint-Ange tira des salves, le son des trompettes se joignit au bruit de l'artillerie, et vint apprendre au

monde qu'un roi de France avait eu la lâcheté de se coucher dans la poussière aux pieds d'un pape!

Malgré cette dégradante concession de Henri IV, ou peut-être même à cause de la condescendance du roi, sa Sainteté retarda d'un mois entier la promulgation de la bulle d'absolution, afin de donner au duc de Mayenne ou aux Espagnols le temps de remporter quelques victoires sérieuses sur le Béarnais, et pour se dispenser, s'il y avait lieu, de la publier. Pour celui-ci, dit Mézerai, il n'eut pas plus tôt reçu la nouvelle de son absolution, qu'il fit rendre des actions de grâces à Dieu, par tout son royaume, et commanda au parlement de lever les défenses d'aller à Rome. Il déclara également qu'il voulait que le concordat signé avec le pape fût religieusement observé; enfin dans toutes ses actions il chercha à témoigner sa reconnaissance au souverain pontife Clément VIII.

Ainsi fut accomplie la plus insigne et la plus lâche des conversions; ainsi devint catholique pour la deuxième fois, un prince débauché, égoïste et perfide, qui avait déjà renié le calvinisme et le catholicisme, et qui se trouvait deux fois relaps. Les flatteurs des rois, les écrivains stipendiés par le despotisme, ont essayé d'excuser la fourberie de Henri IV, qu'ils appellent Henri le Grand, en mettant dans sa bouche ce prétendu bon mot : « Paris vaut bien une messe ! » Non, lâches adulateurs du pouvoir, non, serviles adorateurs du veau d'or, ni la France, ni le monde entier n'auraient dû entraîner un homme véritablement grand à jouer un rôle d'hypocrisie, à feindre de croire aux superstitions du papisme, à tromper les nations, à mentir à sa conscience ! Il

est vrai que ces maximes sont les règles de conduite des prêtres et des rois; mais aux yeux de ceux que vous nommez les hommes du peuple, ce sont des maximes réprouvées et exécrables, c'est le comble de la lâcheté et de l'infamie.

Forcé de renoncer, pour quelque temps du moins, à soulever de nouveaux troubles en France, Clément VIII se rejeta sur l'Italie, et lança une bulle d'excommunication contre César d'Este, duc de Ferrare, qui, à la mort du duc Alphonse II, son grand oncle, avait pris le gouvernement du duché aux acclamations des grands et du peuple, et qui avait le tort bien grave de ne pas aimer les jésuites et de vouloir se montrer tolérant. Sa Sainteté donnait pour prétexte à cette mesure, que l'illégitimité de la naissance du père de César devait exclure celui-ci du trône, raison qui dans toutes les époques et même de nos jours, mettrait en question l'hérédité d'un grand nombre de rois. Aux allégations de la cour de Rome le duc opposait la légitimation de don Alphonse, son père, par un mariage subséquent entre Laure son aïeule et le duc Alphonse I^{er}; de plus il faisait valoir les bulles d'Alexandre VI qui l'appelaient à la succession de la couronne de Ferrare. Malgré la justesse de ces observations, la chambre apostolique suivit le cours de cette singulière procédure, et prononça l'anathème avec les accessoires de rigueur, comme privation d'honneurs et de dignités; déclaration de nullité des serments de fidélité prêtés par ses sujets; interdit spirituel sur tous les états de la maison d'Este; cession de tous ses biens et de ceux de ses fauteurs et adhérents au premier occupant; esclavage des prisonniers faits ou à faire; exhortations à l'empereur, aux rois, aux républi-

ques et aux princes, d'aider l'Église à écraser l'anathématisé ; bénédiction apostolique ; rémission de tous les péchés et distribution d'indulgences plénières à ceux qui prendraient les armes, ou ne feraient même que prier pour la réussite des projets du pape ; annulation de tous les traités et contrats faits avec César d'Este ; enfin défense, sous peine d'excommunication, de lui prêter secours et même de permettre le passage de ses troupes ou de celles des princes ses alliés.

Cette fois, les foudres du Vatican produisirent un merveilleux effet ; Clément VIII en vint à son honneur. Ses armées envahirent les états de César, et celui-ci ne voyant aucun moyen d'échapper à son redoutable ennemi, prit le parti de lui céder ce qui allait lui être enlevé de force.

Clément prit alors possession de Ferrare, fit construire une bonne citadelle, où il déposa plus de deux millions d'or enlevés aux habitants ; et pour consacrer cette usurpation, il se fit ériger, toujours aux frais de la ville, une statue coulée en bronze ; puis il passa à d'autres occupations, et publia différents décrets relatifs à l'administration des deniers apostoliques afin d'accroître ses revenus. Il s'occupa également, à l'imitation de son prédécesseur, de corriger les livres saints, et fit paraître une Bible expurgée de deux mille fautes qu'il déclara seule canonique, fulminant des anathèmes contre ceux de ses successeurs qui oseraient y ajouter de nouvelles corrections. Ensuite, il lança une autre bulle qui portait défense aux Italiens, de quelque état ou de quelque condition qu'ils fussent, d'habiter les pays qui étaient privés de prêtres, ou même ceux dans lesquels on ne pouvait professer ouvertement le culte catholique. Sa Sainteté leur dé-

fendit en outre d'épouser des femmes hérétiques, et de se faire soigner dans leurs maladies par des médecins protestants ou calvinistes, et aux médecins catholiques de guérir les malades de la communion réformée, attendu, ajoutait le pape, qu'il valait mieux pour les fidèles gagner la vie éternelle par un sacrifice volontaire, que de conserver la vie temporelle par les secours d'un hérétique ; et que l'on ne devait pas plus s'inquiéter d'un protestant que d'un chien.

Cette bulle singulière n'était obligatoire qu'à l'égard des protestants et des calvinistes, et non à l'égard des schismatiques grecs ; car le souverain pontife voyant l'influence du saint-siège diminuer en Occident, commençait à tourner les yeux vers l'Orient, et se proposait d'opérer la réunion des Grecs et des Latins.

Déjà il avait accueilli avec de grandes démonstrations de joie un moine qui se prétendait envoyé par le patriarche de Constantinople pour prêter serment d'obédience au saint-siège ; et il l'avait même fait plusieurs fois siéger à sa droite dans les consistoires où il recevait les ambassadeurs de toutes les puissances d'Europe, lorsqu'un jour on vint lui apprendre que le plénipotentiaire grec était un habile fripon, et qu'il avait quitté Rome en enlevant les riches présents destinés au patriarche. En France, les choses n'allaient guère mieux au gré de ses désirs ; et malgré l'opposition du légat du saint-père, Henri IV publiait en faveur des calvinistes le fameux édit de Nantes, qui résumait dans sa teneur tous les traités qu'ils avaient conclus à diverses époques avec Charles IX ou avec Henri III, et leur garantissait le libre exercice du culte réformé.

Toute cause de guerre civile se trouvant enlevée, la tranquillité reparut, et le roi put songer à employer toutes ses forces contre l'archiduc Albert, lieutenant de Philippe II, et contre le duc de Savoie, allié de l'Espagnol. Il marcha lui-même sur Amiens, que le général ennemi avait surprise, le força à évacuer la place et à se replier sur les villes du nord. D'un autre côté, le maréchal de Lesdiguières se mit à la poursuite des bandes du duc de Savoie, et les battit sur tous les points. Philippe II n'ayant plus alors d'argent dans ses coffres ni de soldats à faire égorger, désira la paix avec la France, et chargea le pape de faire des ouvertures à ce sujet. Sa Sainteté accepta cette mission de médiateur, sous la condition qu'après les arrangements conclus, le roi d'Espagne emploierait toute son influence sur les princes catholiques pour former une ligue formidable contre les Turcs, qui avaient déjà envahi la Hongrie et menaçaient de tomber sur l'Italie. Clément VIII indiqua la ville de Vervins pour le lieu des réunions des plénipotentiaires; le cardinal de Florence, et François Gonzague, évêque de Mantoue, furent chargés par sa Sainteté de présider aux conférences, et de régler les conditions de la paix conjointement avec les représentants de l'Espagne, Richardot, Taxis et Verreikens, ainsi qu'avec les ambassadeurs français Bellièvre et Sillery, et avec les délégués du duc de Savoie.

Un traité extrêmement favorable à Henri IV fut signé entre les parties belligérantes; et le cruel Philippe II se vit obligé de renoncer pour toujours à ses projets sur la couronne de France. Du reste, Dieu semblait prendre plaisir à humilier ce prince orgueilleux en lui enlevant une à une, vers la fin

de sa carrière, toutes les espérances qu'il avait conçues; ainsi pour les Pays-Bas il se trouva forcé, comme pour la France, de cesser la guerre sans avoir pu assurer le triomphe du papisme. Tous les massacres du duc d'Albe, toutes les boucheries du duc de Parme, toutes les atrocités commises par les gouverneurs des Pays-Bas qui avaient si cruellement ravagé ces magnifiques contrées en son nom et par ses ordres, n'avaient abouti qu'à une révolution terrible. Les Belges s'étaient enfin soulevés contre les oppresseurs, et l'amour de la liberté décuplant leurs forces, ils étaient parvenus à refouler les troupes du tyran hors de leur territoire, et à former divers états indépendants sous le nom de Provinces-Unies.

Débarrassées de la tyrannie de Philippe, la Belgique, la Flandre et la Hollande avaient promptement réparé leurs désastres, et s'étaient élevées à un tel degré de prospérité, qu'elles purent bientôt revendiquer aux Portugais et aux Espagnols une part des riches possessions dont ceux-ci s'étaient emparés dans les Indes orientales et occidentales.

Philippe II essaya alors de rallier les Belges à sa cause et de les faire rentrer sous son obéissance, en accordant indistinctement à toutes leurs provinces la liberté de conscience, et en reconnaissant leur indépendance de la couronne d'Espagne; il céda même son droit de souveraineté à l'archiduc Albert, qui avait épousé sa fille Isabelle; mais ces concessions tardives ne pouvaient plus satisfaire les réformés. Ses offres furent rejetées, et Maurice de Nassau, stathouder de Hollande, et chef des armées des Pays-Bas, vint lui apprendre, par la victoire éclatante qu'il remporta sur ses troupes près de Turnhout, qu'il est un temps où les peuples, fatigués de

l'oppression, n'acceptent plus de concessions et dictent eux-mêmes leurs volontés aux rois.

Enfin, l'infâme Philippe succomba à un accès de goutte, et l'Espagne se trouva délivrée du monstre qui depuis tant d'années couvrait ses provinces d'échafauds et d'auto-da-fé.

On rapporte que dans sa dernière maladie, comme les médecins se consultaient entre eux pour savoir s'il convenait de lui faire une saignée, il leur dit : « Croyez-vous qu'un roi » qui a fait répandre assez de sang pour en former des » fleuves, redoute qu'on lui en tire quelques gouttes? Non, » non, faites sans crainte; rendez-moi la santé, pour que je » puisse achever ce qui me reste à faire et anéantir jusqu'au » dernier hérétique! »

Ces souhaits sacrilèges, formés par Philippe II sur son lit de mort, ne se réalisèrent pas; fort heureusement pour les Espagnols, la science fut impuissante pour lui conserver la vie, et il emporta dans la tombe l'exécration des peuples.

Sous ce règne, les fureurs de l'inquisition furent portées plus loin qu'elles ne l'avaient jamais été, ni qu'elles ne le furent depuis; et l'on peut affirmer que Philippe II fut pour l'Espagne et pour les Pays-Bas un fléau plus terrible que la peste. Ce fut lui qui rendit ces ordonnances impies qui encourageaient les délateurs; ce fut lui qui condamna au supplice du feu les libraires qui vendaient, achetaient ou prêtaient des livres mis à l'index par la sainte inquisition; ce fut lui qui sollicita de la cour de Rome ces bulles qui enjoignaient aux prêtres d'exiger de leurs pénitents la dénonciation de ceux de leurs parents ou de leurs amis coupables de posséder des livres défendus; crime énorme à ses yeux, et

qui suffisait pour faire condamner aux flammes les gens les plus vertueux; ce fut encore lui qui organisa avec son grand inquisiteur Valdès, à Séville et à Valladolid, ces auto-da-fé où trois cents victimes étaient données en spectacle sur autant de bûchers, et étaient brûlées vives aux applaudissements de don Carlos, de la princesse Jeanne et des seigneurs de la cour.

Dans ces jours de solennités religieuses qui rappelaient si bien les sacrifices humains des Gaulois en l'honneur de l'horrible dieu Teutatès, tous les malheureux qui gémissaient dans les cachots de l'inquisition en étaient tirés morts ou vifs pour être consumés sur des bûchers. Voici comment s'accomplissaient ces barbares cérémonies :

Un mois avant l'époque fixée pour l'exécution, les membres du tribunal inquisiteur, précédés de leurs bannières et au son des trompettes et des timbales, se rendaient en cavalcade du palais du saint-office à la grande place, pour annoncer aux habitants qu'à pareil jour à un mois de là, on brûlerait des hérétiques; puis immédiatement ils s'occupaient des préparatifs nécessaires pour rendre le spectacle aussi solennel que terrible. On dressait sur la grande place une estrade élevée jusqu'à la hauteur du balcon du roi, et formant une espèce d'amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné aux membres du conseil de la Suprême et aux autres inquisiteurs d'Espagne : sur le dernier degré se trouvait placé le fauteuil du grand inquisiteur, protégé par un dais de brocart d'or et dominant le balcon royal; à l'extrémité gauche de l'estrade était placé un second amphithéâtre pour les condamnés, joignant à un échafaud qui soutenait